

Commune de SAINT-SULPICE

Projet de travaux d'aménagement intérieur du collège des Pâquis

**DESCRIPTIF TECHNIQUE
DES TRAVAUX PREVUS ET
ADAPTATIONS SUITE AUX RETOURS D'OFFRES**

A - Introduction

Objet

Réaménagement de locaux dans le collège des Pâquis, comprenant :

- Création de deux salles de classes en remplacement de la salle des maîtres
- Création d'une salle des maîtres dans l'appartement existant
- Création d'une salle de dégagement dans l'appartement existant

B - Descriptif de la construction par CFC

CFC	Libellé	Descriptif	Prévision COUT PROBABLE sur base offre conforme la plus basse
0	TERRAIN		
		Sans Objet	
1	TRAVAUX PREPARATOIRES		
10	Relevés, études géotechniques		
		Sans Objet	
11	Déblaiement, préparation du terrain		
112- 113	Démolitions - Démontages	Démolition de deux sanitaires et de la cuisine de la salle des maîtres, y compris sols en carrelage et faïences au mur, y compris cloisons et faux plafonds. Création d'une ouverture pour nouvelle porte de la salle de classe, et une ouverture pour la salle de dégagement. Carottage pour canalisations EC/EF/EU Dépose des sols de la cuisine. Démolition de la cloison qui comprend une porte dans l'actuel appartement du concierge. Démolition partielle du mur entre la chambre 3 et le salon de l'appartement du concierge.	16'300- CHF HT
13	Installation de chantier	Installation de chantier, propre à chaque intervenant selon ses besoins.	

Locaux éventuels de stockage de fourniture mis à disposition par la municipalité sur le site, protection à charge des entreprises utilisant ces locaux.

2	BATIMENT	
21	Gros œuvre 1	Sans Objet
22	Gros œuvre 2	Sans Objet
23	Installations électriques, lustrerie	<p>Mise aux normes de la détection incendie pour les deux nouvelles salles de classes. Création d'une détection incendie pour les locaux aménagés dans l'ancien appartement.</p> <p>Modification électrique pour conformité de l'installation des deux salles de classes, y compris reprise et séparation des deux salles pour l'éclairage, et l'équipement de chaque salle de classe avec un tableau interactif (fourniture MO), ainsi que l'ajout de prises de courant et RJ45, selon besoins MO.</p> <p>Création d'un éclairage de la nouvelle salle des maîtres et salle de dégagement, avec tubage apparent, ainsi que l'ajout de prises de courant et RJ45, selon besoins MO.</p> <p>L'ensemble des installations électriques seront réalisées selon un concept traditionnel conçu en fonction des affectations et utilisations des différents locaux et avec du matériel standard pour ce genre de construction. Les installations électriques seront conçues de façon à pouvoir modifier ou ajouter des câbles facilement dans le futur par l'intermédiaire des tubes et canalisations en place, ainsi que des canaux verticaux apparents.</p> <p>Fourniture des appareils par des fabricants reconnus et ayant fait leurs preuves en Suisse (type FELLER, EDIZIO par exemple, ou au moins équivalent). A choix du MO.</p> <p>Lustrerie, qualité minimum selon besoins MO.</p> <p>Création alimentation électrique apparente dans sanitaires existants de l'appartement pour repose des sèche-mains « Dyson ».</p> <p>Démontage soigné des sèche-mains « Dyson » pour remontage dans sanitaires existants de la nouvelle de la salle des maîtres.</p> <p>Complément de lustrerie pour les nouvelles salles de classe (afin d'avoir 9 points lumineux/salle)</p> <p>Modification de l'installation électrique des stores pour dissocier les stores des deux futures salles de classe.</p> <p>Déplacement des équipements électriques étant amenés à se trouver derrière de futurs éléments fixes.</p> <p>Provisoire de chantier pour démolisseur.</p> <p>Contrôle OIBT.</p>
24	Chauffage, ventilation	<p>Vérification du fonctionnement de la ventilation des deux nouvelles salles de classe, selon installation existante pour la salle des maîtres actuelle, y compris condamnation des anciennes gaines de ventilation pour sanitaires et cuisines démolis.</p>

29'500- CHF HT

		Modification et adaptation des réseaux pour la reprise de l'air vicié suite aux réseaux démontés dans la cuisine et les sanitaires.	6'400.- CHF HT
25	Installations sanitaires	<p>Condamnation définitive des installations sanitaires pour démolition des sanitaires de la salle des maîtres existante et la cuisine.</p> <p>Création d'un point d'eau avec lavabo dans les deux salles de classes, équipé eau chaude et eau froide, avec raccordement gravitaire sur les colonnes existantes d'eaux usées.</p>	10'300.- CHF HT
26	Installations de transport	Sans Objet	
27	Aménagements intérieurs 1		
271	Plâtrerie	<p>Fourniture et pose d'une cloison pour la création de deux salles de classe en remplacement de la salle des maîtres, et en remplacement d'une porte de l'appartement pour séparation de la salle de dégagement.</p> <p>Système de cloisons légères à ossature métallique de type "Knauf" ou au moins équivalent, composé d'une structure porteuse (épaisseur adaptée selon normes phoniques et selon normes pour hauteur totale) remplie d'isolation en laine minérale phonique revêtue de 2 couches de plaques de placo-plâtre de chaque côté de la paroi, sur les deux faces, Couche externe durcie, type « Diamant » ou équivalent</p> <p>Propriétés de protection incendie selon norme et directives AEA1 2015 et plans de protection incendie.</p> <p>Des pièces de renforts devront être prévues aux endroits nécessitant des fixations murales. Toutes les mesures nécessaires au respect des normes phoniques et acoustiques seront mises en œuvre afin d'exclure tout risque de transmission des bruits de sol et bruits aériens. Tous renforts nécessaires pour écrans, armoires, rayonnages ou autres éléments d'aménagement intérieur décrits dans le présent cahier des charges, ou nécessaires à l'exploitation ou l'équipement des locaux.</p> <p>Y compris toutes fixations et bandes d'isolation inférieures et supérieures des murs selon normes et toutes sujétions afin de rendre un travail dans les règles de l'art. Lissages sur plaques de plâtre cartonnée, classe de qualité 3 selon fiches techniques de l'ASEPP, pour exigences élevées. Surfaces jusqu'à 3 m de hauteur destinées à recevoir un revêtement crépi ribé, selon existant, à choix du MO, sur tous les murs des classes.</p> <p>Protection des sols et plafonds existants qui seront conservés. Un constat préalable conjoint sera organisé avec rapport photos.</p> <p>Revêtement crépi ribé, selon existant ou choix MO.</p>	

Reprise du faux-plafonds dans la future salle des maîtres au niveau des anciennes cloisons démolies.

17'500.- CHF HT

273 Menuiserie

PORTES INTERIEURES EN BOIS

- Création porte pour nouvelle salle de classe et salle de dégagement
- Remplacement porte appartement (sens d'ouverture)

Portes intérieures en panneaux stratifiés Uni, couleur à choix du MO, à un vantail, EI 30.

Portes sur huisseries métalliques thermolaquées couleur RAL à choix.

Isolation phonique selon norme SIA 181 avec seuils "Planet" ou équivalents si nécessaire.

Vantail affleuré au cadre

Panneau de porte type mi-lourd avec alèzes en bois dur

Paumelles en acier inox

Rosaces rondes en acier inox brossé

Ferrements selon gamme standard entreprise, toutes poignées int. et ext. en acier inox type GLUTZ OSLO, ou au moins équivalent, ergonomiques et adaptées à un usage courant (prévoir 2 ou 3 modèles à choix du MO).

Propriétés feu selon norme et directives AEA1 2015 et plan de protection incendie

Hauteur de passage = 210 cm, sauf exceptions mentionnées sur les plans. Les largeurs de vide de passage à respecter sont indiquées sur les plans annexés. Buttoirs de porte en caoutchouc vissé contre paroi ou au sol à choix du MO.

Serrure avec mise en passe conforme aux demandes MO (type « Salto » offline)

ARMOIRES MURALES, RAYONNAGES

- Adaptation et complément des armoires murales (portes et étagères) pour chaque salle de classe, sur mur complet côté couloir.
- Repose casiers et boîtes aux lettres salle des maîtres dans nouvelle salle des maîtres

Démontage soigné des éléments de la cuisine salle des maîtres pour stockage soigné. Eléments conservés par la municipalité, lieu de stock à définir.

Démontage soigné des casiers et des boîtes aux lettres de la salle des maîtres pour remontage dans la nouvelle salle des maîtres.

Déplacement de la porte intérieure de l'appartement du concierge au niveau de la future cloison.

Création de meubles bas sous vitrages fixes comme existant dans les autres salles de classe.

Suppression de la penderie existante au niveau de la future porte de la salle de classe n°2.

Déplacement du meuble central dans l'actuelle salle des maîtres, situé au niveau de la future cloison

Modifications de la partie haute des armoires de la salle des maîtres pour intervention du ventiliste.

Déplacement dans la future salle des maîtres des deux micro-ondes encastrés dans l'actuelle cuisine de la salle des maîtres et habillage.

37'600.- CHF HT

28 Aménagements intérieurs 2		
281	Revêtements de sol	<p>Dépose et repose du parquet propre au niveau de la future cloison dans l'appartement du concierge.</p> <p>Dépose et repose du parquet au niveau de la cloison entre la chambre 3 et le salon de l'appartement du concierge, pour démolition de la cloison.</p> <p>Complément pour fourniture et pose de revêtement de sol et plinthes pour : cuisine+WC</p> <p>Pose du revêtement de sol et des plinthes fournis par Losinger dans l'actuelle salle des maîtres.</p> <p style="text-align: right;">13'800.- CHF HT</p>
283	Faux plafonds	<p>Compléments de faux-plafonds métalliques, selon existant salle des maîtres, en remplacement des plafonds sur sanitaires, couloir et cuisine.</p> <p>Faux plafonds suspendus en panneaux ou bacs métalliques, thermolaqués couleur RAL à choix, démontables et lavables</p> <p>Structure de suspension invisible (pose bord-à-bord des panneaux ou bacs)</p> <p>Avec microperforation et voile acoustique.</p> <p>Raccords contre parois en profils double-L (aspect joint négatif)</p> <p>Toutes découpes et renforts pour intégration de luminaires et autres éléments techniques, etc.</p> <p>Démontage de la totalité du faux-plafond actuel suite à la modification de l'éclairage actuel dans la salle des maîtres.</p> <p>Repose de la totalité du faux-plafond actuel + compléments nécessaires à la bonne exécution.</p> <p style="text-align: right;">11'500.- CHF HT</p>
287	Nettoyage du bâtiment	<p>Nettoyage final complet des locaux transformés (prêt à aménager) en une étape.</p> <p style="text-align: right;">3'000.- CHF HT</p>
29 Honoraires et Divers & Imprévus		
291	Honoraires Architecte	<p>Honoraires d'architecte pour la réalisation des documents et formulaires pour la demande de permis de construire.</p> <p style="text-align: right;">5'000.- CHF HT</p>
296	Honoraires Direction des Travaux	<p>Honoraires de la Direction des Travaux pour la phase exécution, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet d'exécution et adjudications - exécution de l'ouvrage - mise en service. <p style="text-align: right;">16'952.- CHF HT</p>
298	Honoraires Spécialiste	<p>Honoraires pour le spécialiste AEAI pour la réalisation des documents et formulaires pour la demande de permis de construire.</p> <p style="text-align: right;">2'500.- CHF HT</p>

5 FRAIS SECONDAIRES			
51	Autorisations, taxes	Taxes pour la demande de permis de construire.	1'000.- CHF HT
53	Assurances	Assurance RC TC pour la durée du chantier.	1'500.- CHF HT

TOTAL COUT PROBABLE suite retour de soumissions

188'352.- CHF HT

ATTENTION :

- **Éléments nécessaires à la bonne réalisation des travaux et non compris dans COUT PROBABLE :**
- **Dépose du sol salle des maitres**
- **Fourniture des sols et plinthes pour les nouvelles salles de classe, sols dalles PVC collées.**